Zeitschrift: Mémoires et observations recueillies par la Société Oeconomique de

Berne

Herausgeber: Société Oeconomique de Berne

Band: 5 (1764)

Heft: 1

Vorwort: Préface

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



PRÉFACE.

d'avoir épuisé les objêts les plus importants de nos recherches; toutesois nous ofons assurer avec confiance, qu'on trouvera dans notre recueil plusieurs matiéres intéressantes traitées avec solidité & d'une manière utile aux personnes qui cherchent à s'instruitre. Mais il ne dépend pas de nous de réaliser nos projèts; nous devons nous rensermer dans le souhait d'avoir réussi à réveiller l'attention des personnes les plus à portée de jouir de nos conseils, ou de la volonté desquelles leur éxécution peut dépendre.

Ces réflexions se présentent naturellement, à l'occasion de la question sur les communes de les parcours. Les mémoires qui la traitent paroissent avoir prouvé d'une manière victorieuse, non seulement que cet emploi du terrein est par lui-même abusif,

mais

mais encore qu'il nuit de diverses façons à la culture des terres à clos. Avec tout celà il y a peu d'apparence à une réformation prochaine dans cette partie de notre police; cette réformation cependant auroit immanquablement les influences les plus heureuses pour la population, pour le commerce d'exportation de nos denrées; en un mot pour la puissance & le bienétre de l'Etat.

Les habitans de la campagne sont sondés à attendre des citoyens de la capitale, l'exemple d'une démarche aussi importante. Ils supposent que ces matiéres sont traitées le plus souvent, & le mieux aprosondies dans nos entretiens.

Il est d'ailleurs si facile, en appliquant à notre cas particulier, les démonstrations nombreuses publiées sur cette matière, de se convaincre, que par la passation à clos, les terres communes de notre ville pour-roient devenir une ressource du double plus riche, & bien plus sûre pour nos chers concitoyens. Nous avons même devant les yeux l'exemple de diverses communautés, qui ont augmenté leur aisance, en abolissant

en tout ou en partie leurs pâturages com-

muns & leurs parcours (*).

C'est sans doûte aussi trop éxiger que de prétendre qu'une vérité nouvelle se répande en si peu de tems parmi toute une nation. Nos descendans seulement jouïront de la découverte d'une vérité œconomique aussi importante. Cet éspoir sait notre récompense, & c'est assés de gloire pour nous d'avoir hâté cette époque, en publiant les preuves sur lesquelles cette vérité est maintenant établie.

Au reste, si jamais ce sistème des terres en commun peut être tolérable, ce doit être dans les circonstances même où il sut établi; lorsque des conquérans dédaigneux, partagérent avec un peuple opprimé la jouïssance conditionelle de terres, dont la propriété, pendant des siècles d'invasions,

† 2 de

^(*) Il vient de paroitre dans l'Etat de Bâle une ordonnance pour favoriser les passations à clos. Des agriculteurs entendus, désireroient que cette faveur cût pour objet les meilleures tèrres, plûtôt que les moindres, & les champs les plus voisins des habitations plûtôt que les plus éloignés; en applaudissant aux vuës seges du Magistrat, ils regrettent, qu'une désiance trop scrupuleuse ait fait ajoûter des clauses qui detruisent la sin de l'ordonnance même.

de révolutions & de troubles, étoit devenuë aussi précaire, que la culture en étoit négligée. On a peine à comprendre qu'après douze cens ans, nous, qui nous vantons d'être libres, nous soyons encore si fortement attachés par le préjugé à un monu-

ment de la plus profonde sujettion.

Le recueil de cette année renfermera les mémoires qui ont remporté le prix sur la question, tout aussi importante & plus agréable, de la meilleure méthode pour l'éducation du peuple à la campagne. Nous ne nous cachons point, que le but de cette question a paru a beaucoup de personnes trop platonique & inutile; que d'autres en ont trouvé l'objet élevé au desfus de la sphère de nos recherches œconomiques. Il est d'abord surprenant qu'on doûte de pouvoir éclairer le peuple sur les principes de pratique les plus fimples & les plus importans, tandis que le sistème d'éducation établi, suppose chez lui le talent de faisir des propositions abstraites même. Et pourquoi d'ailleurs, le Magistrat suprême n'oseroit-il point, sans blesser l'independance de la vie privée, s'employer pour affranchir du préjugé & des habitudes arbitraires, l'éducation, qui doit servir de baze au bonheur du peuple consié à sa tutelle?

D'autre part, il n'est guéres de prévention plus contraire aux progrès de la société civile, que le principe de saire une prérogative, du soin pour le bien public, & de vouloir borner à l'activité de la vie privée, le zèle des citoyens, qui n'ont point une vocation positive à s'occuper des

intétêts de la patrie.

L'Etat de la population dans notre pays. sera l'objet du prix pour l'année courante. Il y a près d'un siécle que déja l'on soupconnoit une dépopulation dans le pays de Vaud. Longtems auparavant l'empressement honteux des Suisses, pour le service militaire, nous a valu la réputation singuliére d'une fécondité onéreuse. Maintenant nous sentons tout le faux d'un préjugé aussi absurde. La diminution du nombre des habitans s'acroît châque jour dans une province considérable du Canton; & si une raison pouvoit empêcher les recherches sur cette matiére, il faudroit que ce fût la crainte de dévoiler notre propre foiblesse. Cependant la connoissance de l'étendue, & de la fource esBA

source du mal, est le prémier pas vers la découverte des remédes. En s'éloignant des principes de nos ancêtres, cette capitale même a été exposée aux inconvéniens de la dépopulation. Le nombre des enfans qu'on y bâptisoit annuellement étoit, vers le milieu du siècle passé, le double du nombre produit ces dernières années.

Posteri, posteri, vestra res agitur!

Il y a deux moyens pour rémédier à la dépopulation; l'un d'exciter l'industrie des anciens habitans, l'autre d'acueillir les nouveaux colons. Vraisemblablement, les précautions les plus sages & les plus sévéres ne suffiront point seules, pour arrêter la désertion du peuple; aussi longtems que nos voisins entretiendront des armées nombreuses, que l'Angleterre & la Hollande, préséreront nos jeunes gens pour leur service domestique, & que l'Amérique septentrionale ne sera pas rassassée de nouveaux avanturiers.

Pour réveiller l'industrie, il faut exciter l'émulation des artistes, & encourager la culture des terres.

Réla-

Rélativement au prémier point, on a désiré de rassembler des mémoires exacts, pour conduire à une connoissance solide de la balance de notre commerce d'exportation avec celui d'importation, asin de juger avec certitude, quelles branches de notre industrie méritent & éxigent présérablement d'être favorisées.

Il ne faut pas espérer que sans une réformation de son état présent, l'industrie parmi nous, se releve de sa décadence. On se plaint de manquer des secours convenables, pour former le goût & le génie des artistes naissans. On reproche à un grand nombre de nos ouvriers dans les villes, de borner le tems de leur application aux années de l'aprentissage; ou de préférer l'éxercice oisif & servile de quelque emploi municipal, à l'honneur bien plus réel de se distinguer par leurs talens, & à l'indépendance estimable qui seroit le fruit d'une vie laborieuse & frugale. On se plaint que les plus braves gens de cette classe honorable de citoyens, génés par des loix & des usages non seulement inutiles, mais souvent injustes & éxagérés, sont, malgré eux, rabaissés par ce despotisme des corps de

de métier, au niveau des prémiers. Peuton se flatter que dans ces circonstances nos manufacturiers, nos artistes, puissent concourir avec l'étranger, tandis qu'à peine souvent ils peuvent satisfaire au prémier besoin de l'habitant, & que rarement ils contentent le goût des riches.

Il importe par conséquent, de rechercher dans quelles parties nos écoles & attéliers ont besoin d'apui & de secours? Quelles sont les causes de l'état de décadence de cet ordre nombreux de citoyens utiles? Si ces causes ont leur source dans des régles, des usages ou des prérogatives déplacées, ou dans quelque vice des conftitutions municipales, ou dans la cherté de la main d'œuvre? Et par quels moïens les progrès d'un mal, qui influë sur les intérêts généraux de la patrie, peuvent être arrêtés? C'est là en gros le but de la question importante proposée pour l'année 1765.

La Société a proposé dans les années précédentes plusieurs questions, qui se raportoient à la culture des prémiéres productions de la terre; nous nous persuadons qu'elles ont donné occasion à des instrucinstructions solides sur plusieurs objets im-

portans de l'œconomie rurale.

Une partie de cette œconomie, sur laquelle nous n'avons point pû fixer encore notre attention, c'est la culture de la vigne. La Société y destine un prix pour l'année 1765; dans l'espérance, qu'en s'apliquant à persectionner cette culture, nos vignerons contribueront aussi à l'exportation de nos vins; & qu'en améliorant les bons vignobles, on forcera les propriétaires des moindres à destiner à quelqu'autre production, tant de terres usurpées par la vigne, au détriment de nos champs & de nos prairies.

Nous sentons bien que pour mettre en vogue divers objets de culture, il saudroit inviter l'ambition & l'intérêt des hommes, par des récompenses plus considérables, que nous ne pouvons lui offrir. Cependant nos primes si foibles ont produit de bons essèts & nous en laissent entrevoir de plus heureux encore. Et personne, sans doûte, ne sera assés peu équitable pour nous reprocher notre foiblesse, sans nous rendre au moins d'une autre part la justice due à nos intentions.

C'eft

C'est le sort ordinaire des personnes, qui, sans une vocation déterminée, s'occupent du bien public, d'être regardés comme d'honnêtes reveurs, dont on blâme la témérité, dans le même tems qu'on rit de leur insuffisance. Ah! si l'on désiroit sincérement le bien de la patrie commune, on résisteroit mieux aux suggestions de l'envie, qui souvent insuë, plus que nous ne nous en doûtons nous mêmes, sur le jugement que nous portons des efforts d'autrui.

Un scrupule d'un autre genre met souvent obstacle aux établissemens les plus utiles; c'est la défiance ombrageuse de tout ce qui porte l'empreinte de la nouveauté. On ne considére point assés, que le vrai bien de la nation, doit être la prémiére régle, pour aprécier tout ce qui se raporte au bien public; on oublie que d'ailleurs, suivant le sort commun de toutes les choses d'ici bas, les constitutions d'un peuple se détériorent sans cesse lorsqu'elles ne sont pas sans cesse renouvellées; de même qu'un bâtiment, auquel, par respect pour son antiquité, on n'oseroit faire des réparations, s'écrouleroit enfin sur la tête de ses imbéciles habitans. Enfin on

leures constitutions ecclésiastiques & politiques, & de tant d'excellentes loix, qui font notre bonheur & notre sûreté; qui toutes ont été, dans le tems de leur prémier établissement, combattuës par ce zèle aveugle, contre la nouveauté; & qui malgré cette objection, dont il est si facile d'abuser pour des vuës étrangéres au bien de l'Etat, ont été affermies par le courage de ceux dont nous révérons maintenant la mémoire.



the side of the normanders of the

MEMOL